

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES
*Direction générale de la mer
et des transports*

*Mission du transport
des matières dangereuses*

**Liste des accords multilatéraux signés par la France, en
vigueur dans le transport de marchandises dangereuses**

NOR : *DEVT0803908B*

1. Accords signés dans le cadre de l'accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR)

NUMÉRO	LIBELLÉ de l'accord	PAYS initiateur	DATE limite
M 126	Transport de batteries lithium (ONU 3090) usagées	Autriche	03/04/08
M 137	Transport en vrac de déchets et résidus solides contaminés par des composés polyhalogénés de diphényles (ONU 2315, 3151, 3152) et terphényles (ONU 3151, 3152).	Suisse	01/05/08
M 151	Formation spécifique des conducteurs transportant certaines matières dangereuses (ONU 1202, 1203, 1223, 1268, 1863).	Belgique	01/01/09
M 158	Transport de chlorate de sodium (ONU 1495) en véhicules citernes.	France	07/06/09
M 165	Tailles des colis de quantités limitées applicable à l'hypochlorite en solution (ONU 1791) GE III.	Royaume-Uni	12/11/09
M 166	Transport de briquets et recharges pour briquets (ONU 1057).	Autriche	31/12/09
M 167	Transport de récipients de faible capacité (jusqu'à 120 ml) contenant du gaz (ONU 2037).	Autriche	31/12/09
M 180	Transport de divers gaz de la classe 2 venant des USA. par rapport au 1.1.4.2.	Belgique	01/06/11
M 183	Transport selon le 1.1.3.6 et de l'information requise dans le document de transport.	Suède	21/12/08
M 185	Application en dérogation du 1.1.4.2.1 pour le transport de matières de la classe 9.	Royaume-Uni	01/07/09
M 189	Dérogation à la signalisation orange sur les véhicules transportant des réservoirs ne dépassant pas 3 000 l.	Allemagne	01/12/08
M 191	Formation requise pour le transport de matières et de marchandises de la classe 1, division 1.4S.	Suède	30/06/08

2. Accords signés dans le cadre du règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID)

NUMÉRO	LIBELLÉ de l'accord	PAYS initiateur	DATE limite
RID 4/2004	Taille des colis de quantité limitée applicable au r ^o ONU 1791 (hypochlorite en solution) groupe d'emballage III.	Royaume-Uni	12/11/09
RID 1/2005	Transport de récipients de faible capacité contenant du gaz (cartouches à gaz) du r ^o ONU 2037, ayant une capacité ne dépassant pas 120 ml.	Autriche	31/12/09
RID 4/2007	Dérogation à la signalisation orange sur les wagons transportant des réservoirs ne dépassant pas 3 000 l.	Allemagne	01/12/08